Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 68 (1929)

Heft: 38

Artikel: Mot d'auteur

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-222769

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration : Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité Gust. AMACKER Palud. 3 - LAUSANNE

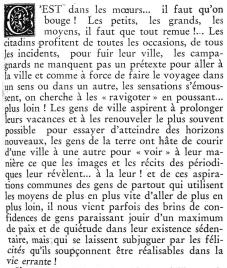
ABONNEMENT: Suisse, un an Fr. 6.six mois, Fr. 3.50 - Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace. Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

LA BOUGEOTTE!



Il n'est pas de sensation plus agréable que le déplacement perpétuel et aller manger des choux ou des macaronis moins bons que chez soi — dans un restaurant à la mode.

Errer! comme si ce mot pouvait encore être

utilisé dans notre civilisation!

O paradoxe étrange... en notre société policée, administrée, dirigée, canalisée, embrayée comme un mécanisme d'horlogerie indéréglable où tout serait prévu et réglé sans possibilité d'écart, il existe encore de ces « individualités » asservies au mouvement général qui s'imaginent qu'à travers ce machinisme ordonné en ses moindres détails, il y a encore des pièces qui jouissent de la faculté de pouvoir se ballader à leur aise et au gré de leur fantaisie à travers l'assemblage des multiples rouages solidaires qui composent, déterminent et assurent le fonctionnement de cette honorable société!

Cette soif d'aventures, ce désir d'aller à tort et à travers, ce besoin de sortir du « piquet » qui les maintient comme la chèvre dans un espace strictement limité, pour une fonction déterminée n'est pas seulement un « travers » particulier

à quelques personnages. À part les vacances où l'on se ballade au gré du bon ou du mauvais temps, il faut encore créer d'autres occasions de sortie. On fait le pont à Pâques, à Pentecôte, au Jeûne fédéral, au Nou-vel-An, etc.

Ah! non! dites-moi, la bougeotte, n'est-elle pas une maladie?

Mot d'auteur. — On parlait devant un auteur dra-matique des divers moyens d'en finir avec notre car-

— Moi, s'écria notre homme, je suis délibérément hostile à la crémation. Comme auteur dramatique, je répugne à finir par un four!

Trop de bruit. — Maman, disait la petite Alice à sa mère, tandis que son petit frère piailait, est-ce que lous les bébés viennent du ciel?

— Mais oui, ma chérie.

Eh bien! ca ne m'étonne pas, dit-elle, tandis que le bébé criait toujours plus fort.

— Et pourquoi?

— Parce que, si j'étais le bon Dieu, je ne voudrais pas les garder auprès de moi!



LO PAISAN ET SON JUSTIN

AI a quoque dzo, lo Guste âo charron l'è zu pèr Inverdon po sè trâovâ 'na plliace. Faut craire que cein n'a pas trainà, vu que l'a écrit on mot à sa mére, que dit dinse: « Profito de la pousta po vo fére savai que i'é on' état. Dein on mai einveron, lâi arâ six senannès que su dein lo tya-caïonnâdza. Lo patron l'è rudo conteint de mè. M'a dza fé tyâ dou âo trei iadzo et l'a de que vâo mè fére écortsi lo maî que vint. L'autr'hi, i'é tzapiotâ lo fedzo à la serveinta dâo maîdzo Nicoux, et bresi lè z'oû à la dama âo syndico. Lâi â pas pi demi-hâora, lo monsu de dècoûte l'è venu assebin ; l'è mè que lâi ie copâ sè z'orollhès dè caïon.

Vo z'einvoûio on métro de mè boudins et resto voutron Guste.

P. S. Vo trâoverâ mon beliet âo fond dâo paquiet, déso lo boudin. » Sami.

ON APPREINTI



N païsan que n'avâi jamé zu apprâi à lière et que ne cougnessai pas l'orthographe, po cein quo'n ne l'avâi pas ein-vouyî à l'écoûla, mâ que l'irè prâo suti, l'avâi met son valet à Losena po ein fére on savant.

Aprî bin dâi z'annâïes, lo valet, qu'on lâi desai Justin, revint âo velâdzo. L'arrevè tsi son père à l'âora de midzo; on avâi medzi la soupa; on apportè sû la trabllia dâo papet âo porrâ et dein on autro plliat de la saucesse ao fèdzo.

— Eh! bin, que fâ lo pére, as-tou bin profitâ de clliâo z'aleçons que m'ant cotâ tant gros? I-tou on savant?

- Oï, que repond Justin, et m'ein vé vo lo montra tot lo drâi : Diéro âi-vo dè plliats sû la trablia?

Doû, parbleu!

Caisi-vo! Lâi ein a beau et bin trei!

— Ah! bah! fâ lo pére tot ébahi... te vâo rirè! Vu bin m'ein gardâ!... mâ acutadè: on plliat de saucesse, cein fâ ion, vo z'îte d'accô? on plliat de porrâ, cein fâ doû ; doû et ion fant trei!

- L'è justo! fâ la païsan ein sorezeint dein sa barba. Adan, m'ein vu medzî lo premî plliat ; la mère preindra lo segond, et tè, mon valet, t'arâ lo troisième po te récompeins à d'avai bin recordâ pè Losena... Sami.

POMPIERS DE JADIS



UGENE, beau gars, bien découplé, bon tireur et même orateur spontané, avait des qualités qui le désignaient à l'attention de ses combourgeois. Les républiques ne sont pas toujours ingrates. La ville de X..., qui s'enorgueillit depuis longtemps de posséder un corps de pompiers modèle, avait gratifié Eugène grade de caporal dans cette troupe d'élite. e jeune homme qualifié » était fier d'avoir gravi le premier échelon d'une hiérarchie «pompeuse » qui monte jusqu'au commandant de corps. Et il faisait de son mieux pour mériter

la confiance que ses chefs avaient placé sur sa tête. Il y avait, toutefois, une ombre au tableau. Notre caporal, homme d'initiative, en prenait trop à son aise quand, par hasard, il avait absorbé quelques verres de petit blanc. En ces oc-casions-là, il se pliait mal aux ordres d'en-haut! Casions-ia, il se pilati mai aux ordres d'en-naut : Nature indépendante et frondeuse, il agissait alors à sa guise, comme s'il y eût deux hommes en lui, le civil et le pompier! Malheureusement, une fois, le premier l'emporta sur le second.

Le bataillon de carabiniers ayant pris ses cantonnements dans la cité, la compagnie de sa-peurs-pompiers à laquelle appartenait le caporal Eugène fut mobilisée. Suivant la coutume, la pompe et les autres engins avaient été alignés sur la place du marché, prêts à intervenir en cas d'alerte. Eugène était chef d'une patrouille dont la mission consistait à surveiller l'un des principaux quartiers. C'est dire que ce service l'appelait à circuler, à passer d'une rue à l'autre et à contourner plus d'un café. Ancien carabinier lui-même, il eut ainsi le plaisir de rencontrer des camarades de service et de partager, avec les uns et les autres, le verre de l'amitié. La garde du feu ne devait-elle pas pousser ses scrupules jus-qu'à pénétrer dans les établissements publics afin d'y noyer les commencements d'incendie qui pouvaient s'y déclarer? « Aux artilleurs, autant ici qu'ailleurs » proclamait une enseigne éloquenci qu'ailleurs » proclamait une enseigne eloquen-te. Là, carabiniers et pompiers fraternisaient dé-mocratiquement, c'est-à-dire en bons Vaudois. Mis en verve, Eugène eut tôt fait d'improviser un discours de bienvenue, cordial et pétillant comme le jus des coteaux du pays. Acclamé, il récidiva. Grisé, il entonna « Roulez tambours », le « Ranz des vaches », « Vaudois, un nouveau jour se lève! ».

Le temps s'écoulait et les visages rayonnaient. La patrouille n'avait nulle envie de quitter ces lieux hospitaliers. Mais, à plusieurs reprises, une estafette était venue du corps de garde transmet-tre au volage sous-officier l'ordre de rentrer. Peine perdue, le caporal n'entendait rien. L'heure d'évacuation des cafés étant venue, la garde des carabiniers rencontra celle des pompiers. Nouvelles embrassades! Cette fois, il fallait déguerpir. Eugène et ses acolytes, voyant le vide se faire autour d'eux, se résignèrent à partir les derniers.

Les pompiers avaient la démarche flottante, les yeux brillants et le verbe haut. Aussi, lorsque Eugène se présenta au poste, le capitaine N., du corps de X..., qui se trouvait là, en civil, ne putil s'empêcher de l'admonester vivement, le traitant notamment d'« ivrogne ». Eugène bondit sous l'apostrophe. Sans réfléchir, cédant à la pression de ses nerfs, il saisit à bras-le-corps le capitaine en civil, l'enleva par une prise énergique de lutte suisse et le fourra... dans la pompe, tête en bas et pieds en l'air! Une rumeur faite de rires et de protestations salua cet exploit homérique.

L'affaire eut un grand retentissement dans la petite ville. Eugène fut invité à présenter des excuses. Il se déroba et l'épilogue de l'incident ne tarda pas à avoir lieu.

Le bataillon de sapeurs-pompiers fut appelé, un dimanche matin, avant le culte, sur la place de fête, pour assister à la dégradation du caporal fautif. C'est une façon de parler car, faute de moyens légaux de coercition, l'opération dut